

N° 00020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Actualisation des prix de journées de la résidence autonomie Les Epinettes

LE CONSEIL,

Vu le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2025-2026 pour les résidences autonomie et relais du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2025 relative à l'Etat prévisionnel des recettes et des dépenses (Budget Annexe 06) et aux prix de journée 2026 des résidences autonomie et de la résidence relais les Cantates ;

Vu le mémoire de la Directrice Générale relatif à la fixation modificative des prix de journée 2026 de la résidence autonomie Les Épinettes ;

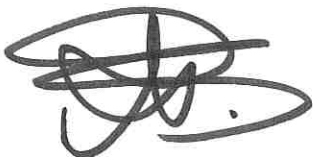
DELIBERE

Article 1 - Les prix de journée de la résidence autonomie Les Epinettes en 2026 sont proposés comme suit :

RÉSIDENCE LES EPINETTES

Logement de moins de 25 m ²	45,29 €
Logement de plus de 25 m ²	49,74 €
Logement de plus de 40 m ²	90,58 €

La Directrice Adjointe
du Conseil d'Administration



Anne-Laure HOCHDEZ-PLANCHE

P/Le Président
du Conseil d'Administration

Fatoumata KONÉ

